



Le Maire

Royan, le 10 décembre 2025

Monsieur Patrice ADER
 Président Commission d'enquête publique
 Mairie
 9 Boulevard LAHENS
 33123 LE VERDON SUR MER

RECOMMANDÉ AR + COURRIEL

OBJET : projet d'une installation de production de saumon sur la commune du Verdon-sur-Mer

Monsieur le Président,

Le samedi 29 novembre 2025, de nombreux élus du Pays Royannais ont participé à Royan à une manifestation d'opposition au projet « Pure Salmon », organisée par l'association « Estuaire 2050 ». **Ce projet que nous jugeons, à ce jour, en l'état, dangereux pour l'estuaire de la Gironde, nous interpelle fortement.** Nous nous faisons ici l'écho de nos doutes et de nos inquiétudes, partagés par nombre de nos concitoyens, auprès de Monsieur le Président de la commission d'enquête publique, officiellement organisée.

Sur la forme, plusieurs points sont à relever :

- **la période choisie** pour cette enquête publique, du 15 décembre 2025 au 19 janvier 2026, n'est pas la plus favorable à une consultation citoyenne, cherchant à recueillir un maximum d'avis. Quelles sont les raisons de ce choix restrictif ?
- **la portée de l'enquête publique** restreint le choix des communes pour l'affichage, défini en fonction de la nomenclature ICPE. Dans le cas présent, il nous est annoncé que le dossier relève de la rubrique 2130, laquelle détermine un rayon de 3 kilomètres pour l'enquête publique. **Ce qui, de facto, exclut les communes de la rive droite, dont celles du pays royannais.** Pourquoi ne pas avoir choisi une autre procédure, permettant d'associer les communes de la rive droite ? Ce d'autant, que certaines d'entre elles ont été nécessairement consultées, dans le cadre de la révision du PLU du Verdon sur mer, justifiée par la construction de cette usine. Je rappelle que par délibération numéro 24.164 du 10 septembre 2024, **la Ville de Royan avait émis un avis défavorable. Un estuaire a nécessairement deux rives et tout projet majeur concernant une rive mérite d'être considéré à l'échelle globale de tout l'estuaire.**

Sur le fond, là aussi, nous partageons **plusieurs préoccupations** :

- au-delà de la question de l'emploi local (nombre d'emplois créés restant à vérifier...), de la souveraineté alimentaire, de la production locale et des technologies possibles (circuits d'eau fermés, traitement des rejets) mis en avant, **un tel projet a de réelles conséquences en matière d'impacts environnementaux et de préservation de la biodiversité** (rejet d'effluents, risques sanitaires de cette aquaculture intensive, proximité des zones protégées).
- **la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) a formulé des recommandations dans le cadre de l'étude d'impact.** Dans le cadre de l'enquête publique, des compléments à ces recommandations semblent devoir être demandés. Quelle réponse apporterez-vous à ces questions ?
- en particulier, quelles sont les **alternatives technologiques proposées pour traiter les nitrates et éviter la surconsommation d'eau** ? Ce point fait l'objet d'une recommandation et est important.
- il est prévu un programme de **surveillance des rejets**. Il faudrait avoir la garantie de contrôles indépendants. **Un plan de gestion des risques** devrait être formalisé avec des engagements. Nous avons en tête **l'Avis défavorable de la Commission de l'eau**, formulé en 2023. Quelle est votre approche ?
- après ce premier avis défavorable de la Commission de l'Eau formulé en 2023, un second avis favorable de celle-ci en 2024 a été rendu sous **réserve d'études hydrologiques par le BRGM, elles-mêmes réalisées avec formulation de réserves dans ses expertises** et engendrant des compléments du porteur de projet.
- quelle est votre approche et des éléments étayés seront ils apportés par le porteur de projet Pure Salmon, sur l'affirmation de la **préservation des nappes d'eau profonde** ?
- bien que la technologie RAS limite certaines pollutions marines, elle reste très consommatrice d'eau, d'énergie et d'aliments pour poissons, posant la question de l'impact sur la biodiversité et celles des risques pour les ressources locales : pompage massif d'eau, rejets potentiels, impact sur les nappes phréatiques, qualité des eaux et ressources naturelles locales.
- **est-il prévu dans le dossier, un retour sous forme d'une étude hydrodynamique des rejets** ?
- **les risques en termes d'image et d'impact touristique sont réels.** En pays Royannais, nos stations littorales veillent soigneusement sur la **qualité de nos eaux de baignade**. Quel est le risque que ce projet fait peser sur cette qualité, qui constitue un facteur clé de l'attractivité touristique de nos stations ?
- concernant la pêche locale, dont les acteurs traversent de graves difficultés, l'estuaire est un lieu privilégié de reconstitution de la ressource, en poissons nobles et rares. **Quels risques fait peser cette industrie sur la ressource halieutique** ?

- la quantité considérable de saumons d'élevage produits, à un prix de vente avantageux risque de constituer une **concurrence déloyale** à l'encontre de nos pêcheurs déjà en proie à des difficultés.

Par principe de précaution, a minima, les points d'attention dans ce dossier nécessitent des garanties techniques étayées sur toutes les questions posées.

En souhaitant que toutes ces préoccupations soient bien prises en compte lors de l'enquête publique, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la commission d'enquête publique, en l'expression de notre profonde considération.



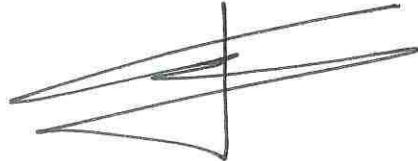
Le Maire de Royan,
Président du Syndicat Mixte Portuaire
Estuaire Royan Océan La Palmyre

NB: les signataires se réservent la possibilité de saisir la Commission Nationale du Débat Public qui avait fait un très bon travail dans le cadre du projet d'installation d'éoliennes en mer au large de l'Île d'Oléron.

Copies :

- Monsieur le Préfet de la Charente Maritime
- Monsieur le Préfet de la Gironde

Maire de BREUILLET



Maire de COZES



Maire de L'EGUILLE SUR SEUDRE



Maire de MESCHERS-SUR-GIRONDE



Maire de MORTAGNE-SUR-GIRONDE



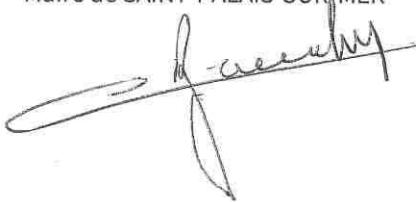
Maire de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE



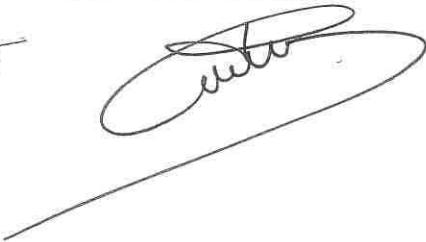
Maire de LES MATHES-LA PALMYRE



Maire de SAINT-PALAIS-SUR-MER



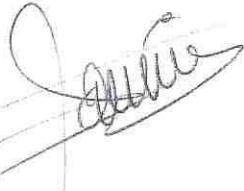
Maire de VAUX-SUR-MER



Maire de CHENAC-SAINT-SEURIN D'UZET

Bernard LAU MONIER

Prise de Flonne

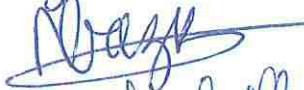


Laurence Osta Frigo
Prise de TREP BLADE

Renoux Eric.
Prise de Géchis



Angèle BLAZIN



Prise de Chaillevette

Prise de Chaillevette

Lysiane Gouanou



Prise de SABCONCEAU